



HAL
open science

“ La vie à bord de l’Écueil : d’ennuyeuses ”bagatelles”,
ou la transfiguration aventureuse du quotidien ? ”

Mathilde Mougin

► To cite this version:

Mathilde Mougin. “ La vie à bord de l’Écueil : d’ennuyeuses ”bagatelles”, ou la transfiguration aventureuse du quotidien ? ”. Geneviève Artigas-Menant; Marc-André Bernier; Christophe Martin. Robert Challe et l’aventure, 623, Classiques Garnier, 2024, Rencontre, 978-2-406-16755-6. 10.48611/isbn.978-2-406-16757-0.p.0163 . hal-04700247

HAL Id: hal-04700247

<https://hal.science/hal-04700247v1>

Submitted on 17 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA VIE À BORD DE L'ÉCUEIL : D'ENNUYEUSES « BAGATELLES », OU LA TRANSFIGURATION AVENTUREUSE DU QUOTIDIEN ?

[p. 163] Le voyage en mer semble le terrain le plus propice à l'avènement d'aventures non plus seulement définies, à l'époque, comme simples « accidents », mais aussi comme « accidens surprenants et extraordinaires¹ » arrivés « inopinément² ». « On n'estime dans les Romans que les aventures extraordinaires³ », explique Furetière. Depuis l'Antiquité, les romans mettant en scène des aventures maritimes sont en effet pléthoriques, comme les *Éthiopiennes* d'Héliodore ou *Polexandre* (1637) de Gomberville, dans lesquels figurent des épisodes de naufrage et d'affrontement avec des pirates. La multiplication des voyages à travers le monde et la publication croissante de récits viatiques alimentent également la littérature de fiction, comme en témoigne un des romans d'aventure les plus populaires du XVIII^e siècle, publié deux ans avant le *Journal de voyage* de Robert Challe : *Robinson Crusoe* de Daniel Defoe⁴, dont il ne s'agit pas de démontrer une quelconque influence sur le journal du premier – majoritairement rédigé bien en amont, la première version ayant été rédigée à bord –, mais qui signale bien la qualité romanesque de l'expérience maritime, à laquelle l'aventure est consubstantielle.

Si Challe déploie un art consommé des raffinements de la galanterie dans les *Illustres Françaises*, c'est aussi un homme de terrain, engagé très jeune dans plusieurs entreprises maritimes. À l'âge de 22 ans, il se rend à Amsterdam pour accompagner une expédition commanditée par la [p. 164] Compagnie des pêches sédentaires de l'Acadie. Il participe alors à une expédition devant établir une société concessionnaire⁵ en achetant une part grâce à l'argent de sa mère et de ses oncles Raymond. Il prend part, entre 1682 et 1688, à cinq campagnes dans cette région⁶, auxquelles il fait plusieurs fois référence dans son journal. Puis, grâce aux relations de son oncle Pierre Raymond et de la bienveillance de Seignelay, le successeur de Colbert, il est nommé « écrivain extraordinaire » pour le compte de la Compagnie des Indes orientales, le 1^{er} janvier 1689⁷. Il embarque alors sur *L'Écueil*, un des vaisseaux de l'escadre Du Quesne, à bord duquel il accomplit un voyage de 18 mois, de février 1690 à août 1691. Il compose un premier journal qu'il adresse à Pierre Raymond⁸ et, alors qu'il ne bénéficie plus de la protection de Seignelay, décédé, et que son avenir dans la compagnie est compromis, il publie un récit en deux volumes issu de « la compilation de trois Journaux [...], l'un pour Monsieur de Seignelay, le second pour Monsieur... [que Jean Mesnard identifie à un parent⁹], & l'autre pour [lui]¹⁰ ».

¹ Antoine Furetière, « Adventure », *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, t. 1 A-E.

² « Adventure », *Dictionnaire de l'Académie françoise*, Paris, chez la Veuve de Bernard Brunet, 1762.

³ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, *op. cit.*

⁴ Daniel Defoe, *The Life and Strange Surprizing Adventures of Robinson Crusoe*, Of York, Mariner, London, William Taylor, 1719.

⁵ Jean Mesnard, « L'identité de Robert Challe », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, vol. 79, n° 6, 1979, p. 934.

⁶ Frédéric Deloffre et Jacques Popin, « Vie de Robert Challe », dans *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales : du 24 février 1690 au 10 août 1691*, Paris, Mercure de France, 2002, t. 1, p. 37.

⁷ *Ibid.*, p. 41.

⁸ Ce récit a donné lieu à une édition de Jacques Popin et Frédéric Deloffre : Robert Challe, *Journal du voyage des Indes orientales : à Monsieur Pierre Raymond, Conseiller Secrétaire du Roi, Receveur général des Finances du Bourbonnais*, Genève, Droz, 1998. Désormais abrégé en *JPR*.

⁹ Jean Mesnard, « L'identité de Robert Challe », article cité p. 937.

¹⁰ Robert Challe, *Journal de voyage aux Indes orientales. Par une Escadre de six Vaisseaux commandez par Mr. Du Quesne, depuis le 24 février 1690, jusqu'au 20 août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales*, A Rouen, Chez Jean Batiste Machuel le Jeune, 1721, p. 2. Cette version finale du journal a

Ce voyage dans l’océan Indien est propice à l’« aventure » comprise au sens « d’accidens surprenants et extraordinaires » tels que l’affrontement de navires ennemis anglais ou hollandais, l’expérience des vents et des tempêtes et, bien évidemment, la rencontre de populations inconnues. Toutefois, il semblerait que ce soit plutôt l’absence d’aventure qui caractérise la traversée rapportée dans le récit de voyage de l’auteur, voire l’ennui¹¹. Outre quelques épiphénomènes, [p. 165] la vie à bord de *L’Écueil* est en effet ponctuée par les non-événements que constituent le vol et la dissimulation de bouteilles, les soupers clandestins, etc., plus proches d’une épopée burlesque du ventre que d’aventures héroïques homériques. Pour autant, est-il juste de considérer que la vie à bord du navire est constituée, selon le mot de l’auteur, d’ennuyeuses « bagatelles¹² » ? Cette absence d’événements, antinomique de l’aventure, ne serait-elle pas propice à l’avènement d’un autre type d’aventure ?

DES « AVANTURES DE COMMANDE » À L’AVENTURE DÉJOUÉE

Il convient tout d’abord de reconnaître que ce récit n’est pas dénué d’épisodes conformes à l’aventure comprise comme surgissement d’accidents inattendus et imprévisibles, selon les dictionnaires de Furetière et de l’*Académie*. Challe fait l’épreuve, par exemple, d’épisodes de « gros temps¹³ », de tempêtes, et aussi d’affrontements contre des navires, qui l’exposent au risque de la mort, consubstantiel à l’aventure selon la définition qu’en donne Jean-Yves Tadié et qui, si elle s’applique principalement au roman d’aventure du XIX^e siècle, paraît tout à fait opérante dans le cas de récits antérieurs. Ce dernier définit en effet l’aventure comme « l’irruption du hasard, ou du destin, dans la vie quotidienne, où elle introduit un bouleversement qui rend la mort possible, probable, présente, jusqu’au dénouement qui en triomphe – lorsqu’elle ne triomphe pas¹⁴ ».

Les combats navals sont un exemple de ce type d’événements extraordinaires qui exposent l’auteur au péril de la mort, comme celui de l’affrontement des navires de l’escadre – et en particulier *L’Écueil*, *Le Florissant* et *Le Gaillard* – contre un navire anglais, le *Philip Harbert*, le 3 juillet 1690¹⁵, entre « cinq heures du soir » et au-delà de « deux heures [p. 166] & demie après minuit »¹⁶. L’affrontement est long et expose l’équipage au plus grand péril : le navire anglais vient se placer entre *L’Écueil*, à bord duquel est l’auteur, et *Le Gaillard*, « afin de [les] empêcher de tirer, crainte de [s’]offenser l’un l’autre¹⁷ ». Après un affrontement de deux heures à l’issue duquel *Le Florissant* puis *Le Lion* attaquent l’ennemi, le capitaine anglais, désespéré, met feu à son navire et s’enfuit à bord d’une chaloupe. S’ensuit la peinture vive et empreinte d’émotions du vaisseau enflammé :

Quelle horreur de voir un navire en feu ! En un moment ce ne fut que flamme. Quelle horreur d’entendre les cris du reste de son équipage, que ce malheureux avait abandonné à une mort certaine ! Quelle horreur d’entendre le mugissement des animaux, consumés tout en vie ! Ce

également donné lieu à une édition moderne de Jacques Popin et Frédéric Deloffre que nous utiliserons : Robert Challe, *Journal d’un voyage fait aux Indes orientales : du 24 février 1690 au 10 août 1691*, Paris, Mercure de France, 2002, t. I et II. Désormais abrégé en *JV* 2002.

¹¹ *JV* 2002, t. I, p. 176.

¹² *Ibid.*, p. 178 et p. 387.

¹³ *JV* 2002, t. II, p. 285.

¹⁴ Jean-Yves Tadié, *Le roman d’aventures*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 1982, p. 5.

¹⁵ Le récit de cet affrontement est rapporté aussi bien dans le premier journal que dans celui de 1721 : voir *JV* 2002, t. I, p. 402-412 ; et *JPR*, p. 127-135.

¹⁶ *JV* 2002, t. I, p. 402 et p. 406.

¹⁷ *Ibid.*, p. 405.

navire fut plus d'une heure & demie qu'il semblait un charbon ardent. Le feu qui sort de la fournaise n'est pas plus éclatant. Je ne crois pas qu'on puisse voir au monde un spectacle plus horrible surtout lorsque le feu eut pris aux poudres : il semblait un enfer vomissant feu et flammes contre le ciel. L'air en fut tout en feu pendant un demi-quart d'heure : ensuite succéda une noire et épaisse fumée, qui fut une grosse demi-heure à se dissiper¹⁸.

Cette scène d'incendie, de tradition épique et romanesque – on se souvient, par exemple, de la scène magistrale de l'incendie de Sinope de l'*incipit* d'*Artamène ou le Grand Cyrus* de Madeleine de Scudéry –, est rédigée au lendemain des événements¹⁹. Le registre pathétique y domine, avec les nombreuses modalités exclamatives et l'expression du sentiment d'horreur (l'anaphore de la formule « quelle horreur », l'adjectif « horrible »). La représentation du feu sature l'extrait (« feu », « flamme », « éclatant ») qui est placé sous le signe du haut degré (le superlatif « un spectacle plus horrible », la comparaison hyperbolique à « un enfer vomissant feu et flammes »). Ce tableau est non seulement visuel, mais également sonore, avec l'évocation des « mugissements des animaux » et les « cris » de l'équipage dans un texte à la sonorité elle-même travaillée, comme en témoigne l'allitération en [f] (« ce ne fut que flammes », « enfer vomissant feu et flammes », etc.). Cette peinture vive et multisensorielle, qui convoque à la fois la vue et l'ouïe, constitue une **[p. 167]** hypotypose pathétique dans laquelle l'auteur tente de transmettre toute l'émotion qui est la sienne après ce massacre qui l'a certes épargné, mais dont il souligne l'ampleur :

Je ne compte plus les soldats & les matelots qui ont été tués ; mais j'ai une vraie compassion de ceux qui ont été brûlés, ou du moins noyés en voulant se sauver [...] la boucherie en a été horrible ; les entrailles crevées & percées ont envoyé le sang & le fien de tous côtés : c'était une puanteur à étouffer & un spectacle affreux²⁰.

Il fait ici le bilan des pertes entraînées par la bataille dans un registre épique, multipliant les notations visuelles et les hyperboles. Le même registre domine le récit de la bataille navale ayant lieu au large de Pondichéry le 25 août 1690 contre des navires anglais et hollandais, et dans laquelle l'auteur est également exposé au plus grand péril. Alors qu'il était sur la dunette avec le Commandeur de Porrières à qui il venait de servir à boire, un matelot est tué près d'eux : « est venu tout d'un coup un boulet qui n'a fait qu'un article de la tête de Jacques Le Roux & n'a laissé que le tronc qui est tombé sur ma jambe gauche. Le sang & la cervelle se sont répandus de tous côtés : le visage de M. de Porrières en a été couvert²¹ ».

Toutefois, Challe ne prend pas une part active à ce combat et n'est qu'un témoin :

[...] j'étais simple spectateur ; &, n'étant occupé en rien, cette inutilité m'a donné le temps de regarder le péril dans toute son étendue. J'étais bien sur la dunette, mais, je ne m'en cache pas, les boulets passaient si fréquemment au-dessus de ma tête & à côté de moi que je me suis recommandé à Dieu d'aussi bon cœur que j'aie fait de ma vie. Cependant, [...] cette peur n'a été connue qu'à moi, & je n'en ai changé ni de couleur, ni de place [...]. Elle ne m'a pas même fait perdre ni l'appétit ni la soif, puisque j'ai bu quatre coups pendant le combat²².

Challe ne semble pas vraiment ébranlé par ce combat ni par les morts qui l'entourent. Il adopte la même attitude distanciée lors du combat précédent, en juillet. Lui qui

¹⁸ *Ibid.*, t. I, p. 407.

¹⁹ « Je n'écrivis point hier, et quand vous aurez lu ce qui suit, vous voirez bien que mon empêchement était légitime » (*JPR*, p. 127).

²⁰ *JV* 2002, t. I, p. 408-409.

²¹ *JV* 2002, t. II, p. 48.

²² *Ibid.*, p. 47.

d'ordinaire occupe un poste dans la « soute aux poudres » obtient cette fois d'être « à l'air », « n'ayant encore point vu de combat sur mer »²³, mais n'est encore que « simple spectateur ».

[p. 168] Si la condition hauturière est pour Challe l'occasion de vivre des aventures, il semble que celles-ci ne l'intéressent pas. À l'action, il préfère l'observation, au rôle de l'aventurier, il préfère celui de spectateur et d'écrivain qui rêve l'aventure, comme lors du samedi 11 mars, lorsqu'il aperçoit le Pic des Canaries : « [O]n dit ici que qui que ce soit n'y a jamais pu monter. Pour moi, si j'y étais, je tenterais l'aventure [...] si j'étais à terre, quelque peine et quelque hasard qu'il y ait je ferais mes efforts pour y monter²⁴ », confie-t-il. L'aventure et le « hasard » qui lui est consubstantiel ne sont envisagés qu'à l'irréel du présent.

En outre, la réticence challienne aux aventures peut correspondre à une forme d'allégation de l'authenticité du récit, dans un contexte littéraire où les aventures sont associées à la fiction, comme en témoigne la préface des *Illustres Françaises* où le rejet des « aventures de commande » et les « incidens surprenans » sont au service d'un idéal de vérité et de nature²⁵. Dans la dédicace « à Monsieur*** », il revendique une certaine simplicité de style : « Me proposant d'écrire tous les soirs ce qui sera arrivé dans la journée, on ne doit pas espérer de trouver un de ces styles fleuris qui rendent recommandables toutes sortes de relations²⁶ ». Cette revendication de simplicité est d'ailleurs un *topos* de la part des voyageurs souhaitant garantir la vérité de leur récit, comme l'explique Grégoire Holtz : « Dans le cadre des récits de voyages, les revendications de la nudité stylistique répondent à l'impératif rhétorique de la transparence du témoignage et garantissent la légitimité scientifique de la relation²⁷ ». La simplicité du style d'un récit quotidien composé à bord même de *L'Écueil* et ce refus de l'extraordinaire ne relèvent pas seulement d'un choix de l'auteur, mais sont fonction de la rareté des aventures maritimes : outre quelques épisodes de combats, c'est plutôt l'absence d'événements et l'ennui qui semblent caractériser le voyage de Challe. **[p. 169]**

D'ENNUYEUSES « BAGATELLES²⁸ » À L'AVENTURE DE L'ÉCRITURE

Face à la relative monotonie du voyage, le voyageur ne cache pas son ennui et la nécessité de le pallier :

Je me fais une nécessité de consommer le temps ; et comment en remplirais-je les moments, sans plume ou sans livre ? Je ne fume ni ne joue. C'est l'occupation des marins, à ce qu'on dit : j'en conviens pour les autres ; mais ce n'est pas la mienne. Combien passerais-je de moments inutiles, si ma plume & mon papier n'en remplissaient pas le vide²⁹ ?

²³ *JV* 2002, t. I, p. 411-412.

²⁴ *JPR*, p. 46-47.

²⁵ « On ne verra point ici de brave à toute épreuve, ni d'incidens surprenans ; & cela, parce que tout en étant vrai ne peut être que naturel. J'ai affecté la simple vérité ; si j'avois voulu, j'aurois embelli le tout par des aventures de commande ; mais je n'ai rien voulu dire qui ne fut vrai, & s'il y a quelque chose qui puisse paroître fabuleux, ce sera l'action de Du Puis qui se perce le corps dans la chambre de Madame de Londé ; cependant je n'ai pas dû la taire, puisqu'elle est vraie » (Robert Challe, « Préface », dans *Les Illustres Françaises*, A la Haye, Jean Neaulme, 1748, p. vi).

²⁶ « À Monsieur*** », dans *JV* 2002, t. I, p. 102.

²⁷ Grégoire Holtz, « Le stile nu des récits de voyage », dans Michel Jourde et Jean-Charles Sournia (dir.), *Le lexique métalittéraire français (xvi^e-xvii^e siècles)*, Genève, Droz, 2006, p. 166.

²⁸ *JV* 2002, t. I, p. 178.

²⁹ *Ibid.*, p. 176.

Dans une description de l'ennui dominée par la négation, le désarroi de l'auteur est sensible, et l'écriture, solution à l'ennui, est érigée en principe de distinction sociale le différenciant des marins. Il sollicite cependant l'indulgence de son lecteur face au peu d'événements qu'il lui est donné de raconter : « Que de bagatelles j'offre à un homme comme vous, dont les moments sont si précieux ! chargez-en l'inutilité où je suis, l'activité de mon esprit qui veut être occupé ; mais pardonnez-les à mon cœur³⁰ ».

En effet, nombreuses sont les pages consacrées à des récits relatifs au quotidien du navire, qui ne sauraient cependant avoir l'étoffe « extraordinaire » attribuée à l'aventure. Parmi ces bagatelles³¹ qui lui permettent de « consommer le temps » figurent par exemple les scènes récurrentes de repas ainsi que les intrigues liées au trafic de bouteilles de vin. Le 24 mars 1690, tandis que M. Hurtain prend les clefs de fond de cale que possède Challe pour faire l'inventaire de ses bouteilles, M. de La Chassée cache « deux bouteilles pleines sous sa robe de chambre³² ». [p. 170] Le 3 mars 1690, une nouvelle affaire occupe l'auteur, M. Hurtain et de La Chassée : « [I]l a été résolu ce matin entre nous trois, que notre maître d'hôtel tirerait au fin une barrique de vin de Grave en bouteille ; et que ces bouteilles seraient apportées sans bruit, et en secret, dans ma chambre, ou dans celle de Monsieur de La Chassée, qui me les rapporterait dans la mienne, à mesure que les miennes se videraient³³ ». Le 19 avril 1691 sont même organisées des plaidoiries à propos d'affaires de nourriture volée. L'auteur rompt par ailleurs la monotonie de la vie à bord en rendant des visites au *Florissant* puis au *Gaillard*. Le jeudi 30 mars, il dîne sur le *Florissant* et invite en retour ses hôtes à dîner le lundi 3 avril. À son retour sur *L'Écueil*, il « prémédit[e] » cette réception avec M. Hurtain et M. de La Chassée dans une description particulièrement soignée. Celle-ci

sera magnifique, pour un vaisseau en pleine mer. Douze pigeons à la compote, quatre langues de bœuf ou porc, et un jambon, en feront l'entrée, en attendant la soupe. Cette soupe sera composée de bœuf frais, de mouton, de deux chapons, et d'un morceau de lard, avec du riz pour légumes. Tout cela fera le bouilli. Il sera suivi de deux pièces de four, d'abatis, et de tripes de cochon de lait ; après quoi paraîtra le cochon de lait, accompagné de deux dindes, une oie, et six poulets à la broche, et six autres poulets en fricassée. Ensuite, feront figure pour le dessert douze biscuits, un jambon, un pâté de canard, du fromage de Grière et de Hollande, et deux salades, l'une de cornichons, et l'autre de casse-pierre. Le vin de Cahors à discrétion, mais pourtant l'œil dessus, n'étant pas fait pour tout venant. Nous tâcherons de faire une table, où nous ne serons que huit à boire de ce vin-là ; et pour les autres, du vin de Grave et de Bordeaux en bouteilles. [...] Il y a bien des festins de noces qui n'approchent point d'un pareil repas³⁴.

Ce festin est placé sous le signe de l'abondance, avec la mention de grandes quantités (« douze pigeons », « quatre langues de bœuf », « six poulets à la broche, & six autres poulets en fricassée ») et l'énumération accumulative de nourritures assez précieuses en mer (en particulier la viande et le vin de Cahors). Bien qu'à l'état de projet, ce repas et son déroulement sont décrits très précisément (« en attendant la soupe », « ensuite »), dans un futur prédictif qui confère également à ce repas l'étoffe d'un fantasme. L'important investissement mental dont témoigne l'ampleur de la description d'un

³⁰ *Ibid.*, p. 178.

³¹ Le dictionnaire de Richelet définit la « bagatelle » comme une « Afaire de rien, chose de peu de conséquence, petite chose, et qui presque ne mérite pas d'être considérée, petite production d'esprit » (Pierre Richelet, *Dictionnaire françois. Contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes...*, À Genève, Chez Jan Herman Widerhold, 1680).

³² *JV* 2002, t. I, p. 237.

³³ *Ibid.*, p. 145.

³⁴ *JV* 1721, t. I, p. 244-245. https://obvil.sorbonne-universite.fr/corpus/challe/challe_journal-indes-t1/.

[p. 171] repas qui n'a pas encore eu lieu peut être considéré comme le signe de sa valeur compensatoire. En servant l'hypertrophie de cette description, la « plume » et le « papier » semblent effectivement permettre à Challe de « remplir » le vide des « moments inutiles³⁵ » – contrairement au jeu qui ne le pourrait pas, vile activité réservée aux matelots – et de conférer l'étoffe de l'aventure à des événements aussi banals et dérisoires qu'un dîner.

Outre l'occupation qu'elle lui donne, l'écriture semble également être à l'origine d'un certain plaisir pour l'auteur qui ajoute de nombreux épisodes dans la version du journal de 1721 ne figurant pas dans la version primitive. Frédéric Deloffre³⁶ a recensé ces ajouts, au nombre desquels on compte, par exemple, l'histoire de Fanchon³⁷, qui évoque celle de Manon Lescaut³⁸ et qui ne jurerait pas dans *Les Illustres Françaises*, et d'autres histoires insérées : celle de l'Arménien Rupli qui se fait voler des diamants³⁹, celle du Parisien de Pondichéry, qui fait un mariage malheureux avec une femme infidèle⁴⁰, celle du cordelier défroqué⁴¹, racontée par La Chassée, etc. Ces histoires insérées s'inscrivent toutes dans la veine du roman comique – dont le patronage est revendiqué par la comparaison de l'aumônier au personnage de La Rancune du *Roman comique*⁴² – et témoignent d'un déplacement de l'aventure dans l'espace du récit même. Ainsi, l'écriture du *Journal* de 1721 est une véritable aventure d'écriture au cours de laquelle la version primitive est réécrite, augmentée et transformée. Néanmoins, l'auteur semble aussi faire l'expérience d'un nouveau type d'aventures, qui se distinguent des quelques aventures maritimes étudiées, ou de celles qui sont d'ordre purement textuel.

[p. 172]

L'ENNUI DE L'ÉCUEIL OU LA PROMESSE DE NOUVELLES AVENTURES

L'espace spécifique du navire semble constituer le cadre d'aventures d'un genre particulier : celles de la pensée. Bien que relatives à l'esprit, ces aventures ne sont pas exclusivement intérieures, mais sont générées par l'action d'un élément extérieur, conformément à l'étymologie du terme, comme l'expliquent Michèle Rosellini et Pierre Ronzeaud :

[L]e rappel insistant du *ad* latin indique une conscience du caractère inattendu de l'aventure, son surgissement imprévu dans un continuum temporel. Ce préfixe réunit en effet la famille lexicale des choses et des êtres venus d'ailleurs, comme l'*advena* et l'*adventicus* (« étranger »), l'*adventus* (« arrivée ou avènement »), l'*adventor* (« visiteur »). Le verbe *advenire* lui-même s'emploie absolument en tant qu'il désigne la survenue de l'inattendu, du plus infime au plus crucial : lettre, gain, succès ou mort⁴³.

³⁵ *Ibid.*, p. 176.

³⁶ Robert Challe. *Un destin, une œuvre*, textes et documents inédits présentés par Frédéric Deloffre, Paris, SEDES, 1992.

³⁷ *JV* 2002, t. II, p. 358-368. Fanchon est une femme qui contracte plusieurs liaisons extraconjugales mais qui parvient à sauver son honneur et à faire un bon mariage. Cette histoire est très romanesque – le personnage lui-même fait « figure dans le pays romanesque » (*ibid.*, p. 362) – et préfigure celle de Manon Lescaut ou encore, outre-Manche, celle d'une Moll Flanders ou d'une Lady Roxane.

³⁸ Frédéric Deloffre et Jacques Popin, « Une moralité énigmatique : l'histoire de Fanchon dans *Le Journal de voyage aux Indes* de Robert Challe », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, vol. 100, n° 6, 2000, p. 1559-1584.

³⁹ *JV* 2002, t. II, p. 139-146.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 181-188.

⁴¹ *Ibid.*, p. 295-306.

⁴² *Ibid.*, p. 293.

⁴³ Pierre Ronzeaud et Michèle Rosellini, « Introduction », dans Pierre Ronzeaud et Michèle Rosellini (dir.), *Littératures classiques*, vol. 100, n° 3 (*L'aventure au XVII^e siècle : itinéraires d'une notion*), 2019, p. 11.

En effet, il apparaît que l'espace de *L'Écueil*, si exigü soit-il, constitue malgré tout une extériorité susceptible de faire advenir des événements. Cet espace, et en particulier celui de la cabine, fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'auteur puisqu'il explique que c'est le seul endroit dans lequel il peut écrire. Ainsi, le 24 août 1690, il confesse n'avoir rien écrit depuis le 12 car il est « presque toujours resté à terre ou tellement occupé à bord qu'[il n'a] pas eu un moment à [lui] ; mais, à présent qu'[ils sont] sous les voiles, [il va] écrire, en un seul article, tout ce qui [lui] paraît de Pondichéry, ayant [ses] mémoires tout prêts⁴⁴ ». Le voyageur est donc dans une disposition d'esprit différente lorsqu'il se trouve sur le navire, qui est bien identifié comme un espace d'écriture, mais qui apparaît aussi comme un lieu favorisant une attention particulière portée à ses sensations, comme si l'étroitesse de la cabine était à l'origine d'une hypervigilance de l'auteur portée à son propre corps. Challe note par exemple les effets qu'entraînent sur lui les conditions météorologiques, comme la chaleur, à laquelle « [il] ne [s']accoutume [p. 173] point » car elle lui « paraît fort étouffante ». Le 6 février, il se plaint de l'impact de la température sur l'organisme : « [O]n ne peut presque pas respirer et on sue toujours, cela affaiblit beaucoup »⁴⁵. Il souffre, le 12 mars, de démangeaisons des mains⁴⁶ – notation gommée dans la version de 1721, comme si l'auteur effaçait les circonstances d'écriture de son récit –, mais il connaît aussi des sensations de bien-être, comme le 6 août 1690, grâce à l'action de la pluie : « Il a plu cette nuit pendant six heures au moins, les éclairs éclataient de tous les côtés. Je me suis baigné étant resté plus d'une heure à la pluie ; je m'en étais bien trouvé je m'en trouve bien encore⁴⁷ ». La température a même un impact sur l'écriture – la chaleur sèche l'encre de sa plume le 9 avril 1690 : « La chaleur est si forte que je ne puis plus écrire, l'encre même sèche au bout de ma plume⁴⁸ ». Ou encore l'affaiblit tant, qu'il est incapable d'écrire le 23 février 1691 : « Je suis si faible que je ne puis écrire ; ces changements de climat-ci tuent le corps. J'ai eu du frisson, mais point de fièvre Dieu merci⁴⁹ ». Dans ce contexte particulier du voyage hauturier dont la monotonie « ennue⁵⁰ » parfois l'auteur, les perceptions sensorielles, notamment produites par l'expérience des variations météorologiques, deviennent des événements, voire des aventures.

Mais le bateau devient aussi et surtout, on l'a dit, le théâtre des aventures de la pensée. Les réflexions qui animent Robert Challe à bord de *L'Écueil* semblent bien attribuées à une extériorité, comme il apparaît dans le commentaire du 9 mars 1690 : « Compte-t-on pour rien les idées tumultueuses & confuses qui frappent l'esprit, lorsqu'il est livré à lui-même⁵¹ ? », où le verbe « frapper » confère une qualité matérielle à ces pensées qui envahissent l'auteur. Ces « idées tumultueuses & confuses », incontrôlables, confirment bien ici les caractéristiques d'imprévisibilité et d'extériorité propres à l'aventure. Frédéric Deloffre et Jacques Popin remarquent à propos de cette réflexion que « ce ton de confiance pourrait [p. 174] indiquer que ce

⁴⁴ *JV* 2002, t. II, p. 8-9.

⁴⁵ *JPR*, p. 253.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 50. « Les mains me démangent, je serais si aise d'avoir du drap d'Angleterre ou de la toile de Hollande qui ne me coutât rien ».

⁴⁷ *Ibid.*, p. 146.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 73.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 256.

⁵⁰ « Même chose encore. Cela m'ennue » sont les deux uniques phrases en date du 21 mai 1691, où affleure – notamment avec l'adverbe à connotation affective « encore » – toute la lassitude de l'auteur (*JV* 2002, t. II, p. 347).

⁵¹ *Ibid.*, t. I, p. 176.

passage [...] remonte, pour l'essentiel, à une rédaction contemporaine du voyage⁵² », bien qu'elle ne figure pas dans le journal adressé à Pierre Raymond : non seulement l'acte de pensée, mais aussi celui de l'écriture seraient générés par l'extériorité et constitueraient une aventure. La journée suivante, le 10 mars 1690, est également ponctuée d'une longue « méditation » :

Il me suffit de me mettre dans la grande chambre du vaisseau à une fenêtre, ou au haut de la dunette, ou à un des sabords de l'arrière dans la sainte-barbe, et de regarder le gouvernail du navire, pour me jeter dans une méditation profonde, et pour m'inspirer une espèce de mélancolie, qui jusques ici m'a été inconnue. Je me suis plusieurs fois arrêté sur cet objet dans mes voyages au Canada, aux îles de l'Amérique, dans le Nord, et dans l'Archipel ; mais jamais mon esprit n'a été frappé des idées, dont il est présentement accablé. Je regardais les mouvements de l'eau autour du gouvernail, comme de simples effets naturels d'une eau repoussée ou retenue : mon esprit n'allait pas plus loin, et se bornait à une petite rêverie qui ne prenait rien sur sa tranquillité. Présentement, je regarde ces mêmes agitations de l'eau comme une peinture et une image de la vie. Plus j'y fais de réflexion, plus j'y reconnais de rapport. D'où vient que ce qui me paraissait autrefois très indifférent ne m'offre à présent qu'une matière de réflexions sérieuses ? Suis-je changé ? Mon esprit n'est-il plus le même ? Et pourquoi ce qui faisait autrefois un de mes plaisirs fait-il présentement le sujet de ma tristesse ? Est-ce un effet de l'âge ? Non : je suis dans la force de cet âge, et n'ai point encore atteint celui de maturité. Est-ce un effet de la débilité de mon corps ? Non : je suis plus robuste que jamais. Est-ce un effet de quelque maladie ? Non : je n'ai jamais été malade que de blessures, dont le mal a cessé avec la douleur ; et je jouis d'une santé parfaite. D'où vient donc ce changement que je remarque en moi ? [...] Je ne distingue point ici l'esprit d'avec l'âme : je les confonds ensemble ; et lorsque je parle de l'un, j'entends aussi parler de l'autre⁵³.

Cette méditation est bien présentée comme le produit d'une extériorité et constitue en cela une aventure. Dans sa contribution au colloque d'Ottawa, Roland Le Huenen explique que cet exemple de l'observation du gouvernail illustre que « tout devient pour Challe objet de réflexion et d'argumentation. Rien n'échappe à l'emprise de la subjectivité⁵⁴ », [p. 175] mais l'esprit de Challe est « frappé » et même « accablé » « d'idées » : le sujet pensant est grammaticalement objet (« frappé », « me jeter », « m'inspirer ») de pensées qui lui viennent de l'extérieur et qui sont générées par la vue du gouvernail, véritable catalyseur de réflexions. Challe ne projette pas seulement sa subjectivité sur ce gouvernail : c'est bien plutôt ce gouvernail qui agit sur lui : « [I] est moins question de décrire l'objet perçu que d'être à l'écoute du retentissement intérieur que celui-ci suscite⁵⁵ ».

Cette méditation partage également avec l'aventure l'imprévisibilité (les verbes « jeter » et « frapper » connotent une idée de violence et d'inattendu) – et la nouveauté : l'auteur met en regard cette méditation avec de précédentes réflexions lors de « [ses] voyages au Canada, aux îles de l'Amérique, dans le Nord & dans l'Archipel », mais pour mieux mettre en évidence le caractère inédit de celle-là⁵⁶. En effet, les réflexions

⁵² *Ibid.*, p. 477.

⁵³ *JV* 1721, t. 1, p. 135-137. https://obvil.sorbonne-universite.fr/corpus/challe/challe_journal-indes-t1/

⁵⁴ Roland Le Huenen, « La parole du voyageur et la constitution du sujet dans le *Journal d'un Voyage* », dans Marie-Laure Girou Swiderski et Pierre Berthiaume (dir.), *Challe et/en son temps*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 305.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Les réflexions contemporaines de la contemplation de l'eau constituent un *topos* du récit de voyage, comme par exemple celle dont Jean de Léry rend compte au deuxième chapitre de son récit : « [Q]uand de ceste façon en temps de tormente sur mer, on est tout soudain tellement haut eslevé sur ces espouvantables montagnes d'eau qu'il semble qu'on doive monter jusques au ciel, et cependant tout incontinent on redevale si bas qu'il semble qu'on vueille penetrer pardessous les plus profonds gouffres et abysmes : subsistant, di-je, ainsi au milieu d'un million de sepulchres, n'est-ce pas voir les grandes merveilles de l'Eternel ? » (Jean de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, éd. Frank Lestringant, Paris,

de Challe sont d'une nature légèrement différente. L'hypervigilance dans laquelle il semble se trouver lui fait prêter attention à quelque chose « qui [lui] paraissait autrefois très indifférent » : il regardait « les mouvements de l'eau autour du gouvernail comme de simples effets naturels d'une eau repoussée ou retenue ». Aujourd'hui, ce spectacle lui semble non seulement intéressant, mais l'arrache à « sa tranquillité » et lui offre la « matière de réflexions sérieuses ». Challe mesure ici les progrès de cette activité réflexive depuis son expérience acadienne, dont la pensée est réduite à une « petite rêverie ». Il ne parvient cependant pas à expliquer la cause de ce gain qualitatif, comme il apparaît à travers une série de questions rhétoriques (« Suis-je changé ? Mon esprit n'est-il plus le même ? Et pourquoi ce qui faisait autrefois un de mes plaisirs fait-il à présent le sujet de ma tristesse ? »).

[p. 176] Enfin, une idée nouvelle à propos du statut de l'âme et de l'esprit semble émerger de ces réflexions : « Je ne distingue point ici l'esprit d'avec l'âme ». Cette idée apparaît dans l'acte même de sa pensée, comme l'indique notamment l'utilisation du présent, et est le fruit du « changement qu'[il] remarque en [lui] ». L'aventure de la pensée est donc double : la pensée, par son caractère soudain et son origine extérieure, vérifie les critères de l'aventure, mais son déroulement même, qui conduit le voyageur à adopter des idées nouvelles, constitue aussi une aventure.

Ainsi, la traversée à bord de *L'Écueil* semble relativement pauvre en aventures topiques – du genre des « aventures de commande » –, puisqu'à l'exception de quelques épisodes d'affrontements navals par exemple, le voyageur est en proie à un ennui qu'il essaie de combler. Outre les moments conviviaux partagés avec une compagnie choisie, l'écriture est le principal moyen pour Challe – de son aveu même – de « remplir [...] les moments ». De nombreux récits insérés viennent d'ailleurs enrichir la version de 1721 du journal, comme si l'auteur souhaitait préserver de l'ennui le lecteur, qu'il craint d'incommoder avec des « bagatelles », faisant de l'acte d'écriture une forme d'aventure. Cependant, la relative monotonie du séjour à bord semble à l'origine d'une révolution intérieure du voyageur qui porte une attention particulière à ce qui constitue a priori des non-événements, mais qui, une fois passés au crible de sa subjectivité, font événement. Le vaisseau semble modifier l'espace-temps et apparaît comme un amplificateur de perceptions. C'est ainsi que Challe multiplie les notations relatives aux conditions météorologiques et à leurs effets sur le corps. Il accorde une importance à ce qui, dans d'autres circonstances, lui était « indifférent », ce qui produit en lui un effet nouveau, comme cela apparaît dans la méditation générée par la vue du gouvernail. Les considérations qui l'animent alors sont à distinguer des nombreux moments de réflexion qui émaillent le journal, comme par exemple la critique des jésuites formulée par M. Martin, qui constitue un ajout postérieur⁵⁷. Si la méditation sur le gouvernail n'est pas développée dans le premier journal adressé à Pierre Raymond, elle tire bien ses origines dans l'expérience même du voyage. Une puissante aventure de [p. 177] la pensée et de l'écriture naît des circonstances du voyage, qui frappent l'auteur d'idées nouvelles et engagent une transformation en lui. En somme, dans le récit challien, il apparaît qu'à la vertu épistémologique de la connaissance de l'Autre et de l'ailleurs traditionnellement associée au voyage s'ajoute son pouvoir introspectif, permettant une meilleure compréhension, voire une découverte de soi, annonciateur des récits

Le Livre de Poche, coll. « Classiques », 1994, p. 118). Le spectacle de la mer agitée est chez Léry l'occasion d'une méditation métaphysique.

⁵⁷ Cette « Conférence avec M. Martin » est effectivement absente du *Journal à Pierre Raymond*. Dans le *Journal* de 1721, elle s'étend sur une cinquantaine de pages (*JV* 2002, t. II, p. 204-258), dont une grande part prend pour cible les missionnaires jésuites.

ultérieurs dans lesquels le sujet prend une place centrale. De la double aventure que constituent le voyage et l'écriture naît l'avènement de la pensée, voire du sujet.

Mathilde MOUGIN
Aix-Marseille Université

